

TARIFS DES ENGAGEMENTS VOLLEY-BALL

règlement à l'ordre de la F.S.G.T. – comité de Seine-Saint-Denis (tout dossier incomplet sera retourné)

Désignation	Pris unitaire en euros	Nombre d'équipes engagées	Total en euros
Championnat 4 x 4 féminin	45.00 €	x	
Championnat 4 x 4 mixte	45.00 €	x	
Championnat 4 x 4 masculin	45.00 €	x	
Semaine 6 x 6 féminin	45.00 €	x	
Semaine 6 x 6 mixte	45.00 €	x	
Semaine 6 x 6 masculin	45.00 €	x	
formule vétéran	35.00 €	x	
1^{ER} TOTAL			
Bonus (concerne les équipes de même pratique de jeu)			
Equipe engagée	37,00 €	x	
Equipe engagée	35,00 €	x	
Equipe engagée et suivante	30,00 €	x	
2^{EME} TOTAL			
Smash obligatoire (1 par équipe engagée)	35,00 €	x	
Abonnement individuel supplémentaire	35,00 €	x	
Frais administratifs par club et projets d'activité	49,00 €		49,00€
Dettes antérieures			
Participation à l'amortissement du site	50.00 €		
JEUNES			total en Euros
benjamins	35,00 €		
cadets	35,00 €		
minimes	35,00 €		
juniors	35,00 €		
MONTANT A REGLER			

NB : Compte tenu du rejet du bilan financier, la feuille financière est maintenue en l'état, un rectificatif pourra être émis après la réunion calendrier en Septembre 2015, après vote des clubs.